



Département de Meurthe-et-Moselle  
Arrondissement de BRIEY  
Canton de LONGWY



Réunion du 27 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 55  
Nombre de membres présents : 41  
Nombre de pouvoirs : 10

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil du Grand Longwy Agglomération s'est réuni en séance ordinaire à l'H.I.C.I., 2 rue de Lexy à REHON, sur convocation qui lui a été adressée par le Président.

Date de convocation : 21 septembre 2022

**Etaient présents :**

MMES BERTIN - BESSICH - CAILLET - CASTRONOVO - COLIN - DI PELINO - FELTIN - FURGAUT - GOBERT (suppléante de M. HERBAYS) - INIAL - LECLERC - LORIN-CRIDEL - NAILI - TOZZO - WAGNER

Date de publication sur le site internet :

Pour : 51  
Contre : 0  
Abstention : 0

12 OCT. 2022

MM ACETI - AGOSTINI - BOURGUIGNON - BOUZAD (à partir du point n°12) - DE CARLI - DIDELOT - FONTAINE - FOURNEL - GIARDI - HAMEN (jusqu'au point n°12) - HUARD - JACQUE - JACQUET - KARLESKIND - KARRA - LOMBARDI - MARINI - MICHEL - ORSUCCI (jusqu'au point n°15) - PIERMANTIER - PRONESTI - ROUSSEAU - SACHER - SERVAGI - WEBER - WILMIN - ZOLFO

**N°10**

**Objet :** Fonds de concours annuel 2022 – Longlaville – Aménagement sécuritaire Avenue de Longwy à Longlaville

**Excusés :**

M. ALLIERI donne pouvoir à MME LORIN-CRIDEL  
M. ARIES donne pouvoir à M. BOURGUIGNON  
MME BOSIZIO  
M. HAMEN donne pouvoir à M. ROUSSEAU (à partir du point n°13)  
MME JOLY donne pouvoir à M. SACHER  
M. LENOBLE  
M. MBAYE donne pouvoir à MME FURGAUT  
M. ORSUCCI donne pouvoir à M. JACQUET (à partir du point n°16)  
M. PLUVINET donne pouvoir à M. ACETI  
M. RAULLET donne pouvoir à M. SERVAGI  
MME RICHARD donne pouvoir à M. MICHEL  
M. RIGHI donne pouvoir à M. PIERMANTIER  
MME SEBAA donne pouvoir à M. LOMBARDI  
MME RACADOT donne pouvoir à M. WILMIN

**Absents :**

MME ETIENNE

M. HAMEN est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Par délibération en date du 31 Mars 2022, le conseil communautaire a renouvelé la mise en place d'un fonds de concours annuel de 15 000 € pour accompagner les communes dans leurs programmes d'investissement.

Face au constat de la dangerosité du flux des véhicules sur l'avenue de Longwy très fréquentée et accidentogène, la commune de Longlaville a décidé des travaux afin de sécuriser cette zone.

Montant des opérations : 55 875 € HT

Date de délibération : Octobre 2022

Début des travaux : Novembre 2022

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le

ID : 054-245400262-20220927-20220927D10-DE



*Plan de financement prévisionnel (en € HT) :*

Préparation chantier	10 000 €	Conseil départemental 54 Amendes de police	20 000 €
Travaux préparatoires	3 900 €		
Voirie Bordure Assainissement	23 675 €	Grand Longwy Fonds de concours 2022	15 000 €
Signalisation verticale	2 600 €	Commune de Longlaville Autofinancement	20 875 €
Etudes et AMO	15 700 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>55 875.00 € HT</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>55 875.00 € HT</b>

Il est proposé d'accorder les fonds de concours 2022 de 15 000 € sur cette opération.

VU l'article L5216-5 VI du code général des collectivités territoriales ;

Après avis favorable de la commission Finances et Ressources Humaines du 12 septembre 2022 ;

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ACCORDE** à la commune de Longlaville un fonds de concours de 15 000 € pour l'action susvisée et pour l'année 2022.
- **DIT** que les sommes pour l'année 2022 ont été inscrites au budget, et que ces sommes seront versées sur présentation des justificatifs exigés (selon le plan de financement définitif, elles peuvent être réduites à due concurrence).



Fait et délibéré les jour, mois et an  
susdits

Le Président  
Serge DE CARLI